

Zurich, le 7 mars 2012

Conférence de presse du Conseil de banque de la Banque nationale suisse sur les résultats de l'audit effectué par KPMG

Remarques de M. Jean-Pierre Danthine

Mesdames et Messieurs,

Comme la déclaration de M. Senn vous l'aura appris, j'ai deux fois en début d'année 2010 échangé des euros contre des francs suisses pour des montants significatifs. Ces deux transactions étaient directement liées à mon entrée en fonction à la BNS. La première transaction visait le rachat d'années de contributions à la caisse de pension de la BNS. La seconde a été déclenchée par une vente d'actions bancaires en euro et en CHF que j'ai souhaité effectuer pour me mettre en conformité avec la lettre et l'esprit du règlement régissant les opérations sur instruments financiers. Spécifiquement j'ai estimé conforme à l'esprit du règlement de vendre toutes les actions bancaires dans mon portefeuille et pas seulement les actions bancaires suisses. A la suite de la réaction de mon conseiller financier face aux liquidités générées par cette vente, j'ai accepté sa recommandation d'adapter mon allocation en devises à la politique correspondante de la banque en question.

Comme constaté dans le rapport KPMG, je n'ai violé aucune prescription ou règlement. Je comprends bien cependant que l'opinion publique soit aujourd'hui très sensibilisée à toute forme de transactions financières par les membres de la Direction générale de la Banque nationale.

J'aimerais souligner qu'à aucun moment je n'ai utilisé d'information confidentielle ou privilégiée pour mon avantage personnel et que je n'en ai jamais eu l'intention. Pendant 33 ans, j'ai défendu en tant qu'enseignant les valeurs auxquelles je crois : l'intégrité et l'éthique y figurent au premier plan. Je suis resté fidèle à ces valeurs depuis mon arrivée à la BNS.

Le Conseil de banque partage cette évaluation et je le remercie de m'avoir renouvelé sa confiance. J'espère que la confiance du public me sera également conservée et que je pourrai continuer à m'engager sans réserve pour la Banque nationale.